

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2284

Edition du
04 mai 2020

DANS CE NUMÉRO

Retour du parlement, retour à la normalité politique (Wolf Linder)

Le parlement doit reprendre rapidement la main sur l'ensemble des réglementations adoptées durant cette période de crise

Le Conseil fédéral ignore les loyers commerciaux (Jean-Daniel Delley)

Les aides fédérales ne tiennent pas compte des baux dans le budget des commerces en difficulté. Les cantons et les villes font un geste alors que les propriétaires rechignent.

Compter ses morts est toujours politique (Benoît Genecand)

Une réflexion sur la vie, la mort, la place de l'Etat et ses limites

Motion populaire fribourgeoise pour une relance décarbonée (Michel Rey)

A Fribourg, une motion formulée par les militants propose d'engager 500 millions de francs pour le climat

Retour du parlement, retour à la normalité politique

Le parlement doit reprendre rapidement la main sur l'ensemble des réglementations adoptées durant cette période de crise

Wolf Linder - 01 mai 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36564>

Tout le monde s'accorde à dire que le Conseil fédéral assure une bonne gestion de la crise épidémique: ni trop tôt ni trop tard, avec des mesures pas trop sévères mais opportunes. On devrait se montrer satisfait d'un gouvernement dont la responsabilité repose sur sept têtes et non sur un seul chef.

Certes nombreux sont ceux qui se demandent si les dommages causés par le confinement comme thérapie préventive - y compris les dommages sanitaires - ne se révèlent pas plus onéreux que la limitation des contagions. Mais, simultanément, beaucoup s'étonnent que l'immense majorité du peuple ait adhéré aux restrictions imposées, sans se rebeller.

Des informations lacunaires

Le capital de confiance dont a bénéficié le gouvernement durant cette période extraordinaire pourrait bientôt s'effriter. Déjà, on observe deux volets de la politique fédérale qui offrent le flanc à la critique.

Premièrement, les indépendants, les entreprises et leurs salariés demandent la réouverture rapide de leurs commerces, de manière à limiter les dégâts économiques. Mais le marathon du déconfinement se révélera plus

difficile que le saut réussi dans le confinement.

Deuxièmement, la politique d'information de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à propos de la gravité du risque sanitaire s'est avérée jusqu'à présent très discutable. Certes le Conseil fédéral a honnêtement reconnu en savoir peu sur le développement de la pandémie et le taux de létalité du virus. Mais il est incompréhensible que sur ce sujet l'OFSP ne s'appuie que sur deux séries de données, à savoir le nombre de personnes dont l'infection a été avérée par un test et le nombre de décès dus au coronavirus.

Ces effectifs ne disent pratiquement rien sur l'évolution de la pandémie ni sur le risque réel de ce virus, comparé à la mortalité lors d'une grippe «normale». Sur cette question centrale du taux de létalité, la controverse demeure vive entre experts. Mais les médias ne la reflètent que rarement et se contentent, dans leur grande majorité, de répercuter les informations officielles sur le Covid-19.

Une telle attitude pouvait se justifier lors de l'éclatement de la crise. Cependant, aujourd'hui, des voix devraient se libérer de ce confinement mental concernant le danger légal que représente ce virus.

Et les gens ont le droit d'en savoir davantage sur certaines questions médicales et pratiques.

S'il est particulièrement important de ne pas surcharger les hôpitaux, pourquoi ne pouvons-nous pas systématiquement connaître le nombre de patients qui y entrent et en sortent, ni le taux d'occupation des soins intensifs, comme l'annonce chaque jour, par exemple, le gouverneur de l'Etat de New York, Andrew Cuomo?

Le retour du parlement

Voilà des questions politiquement complexes que l'incertitude ne simplifie pas. Dans ce pilotage à l'aveugle, il paraît difficile d'éviter des changements de cap, tout comme des contradictions et des ambiguïtés. La forte crédibilité dont a bénéficié jusqu'à présent le Conseil fédéral va être mise à rude épreuve si ce dernier doit continuer à gérer cette crise en solitaire.

La volonté de suivre les consignes de l'exécutif pourrait faiblir. C'est pourquoi il devient urgent de se référer à la Constitution. Il appartient au parlement de faire ce premier pas vers un retour au fonctionnement normal des institutions.

Et il ne s'agit pas seulement d'avaliser les milliards libérés par le gouvernement. Les Chambres, en dialogue avec le Conseil fédéral, peuvent mettre en évidence tous les aspects critiques des mesures prises, exiger des modifications, voire même les compléter ou les corriger par leurs propres réglementations. Le parlement aurait déjà pu faire tout cela; il aurait même dû le faire au vu des interventions unilatérales des acteurs économiques.

Début mai, les élus se réuniront en session spéciale, dans une halle de Bernexpo. Leurs décisions devraient asseoir plus solidement la responsabilité politique et la légitimation démocratique de la sortie de crise. Alors, que peut-on attendre de cette rentrée parlementaire atypique?

Un retour constructif à la normalité ne doit pas donner lieu à des manœuvres politiciennes qui, sous prétexte de la crise du coronavirus, retarderaient le traitement de dossiers importants – la politique européenne, la prévoyance vieillesse, le climat ou l'énergie.

Le parlement pourrait faire preuve de créativité, par exemple en réfléchissant à la manière de financer les dizaines de milliards dépensés pour amortir les dommages causés par le virus: un impôt sur les successions, un micro-impôt sur le trafic des paiements sans espèces, une autre proposition soumise au suffrage populaire?

C'est ce qui s'est passé en 1938, époque marquée par une crise économique, la menace

extérieure et l'usage du droit d'urgence. Un projet de financement des dépenses croissantes de défense nationale ayant échoué devant le parlement, le Conseil fédéral proposa de prolonger le droit fiscal d'urgence. Les partis bourgeois et la gauche s'y sont alors opposés et ont élaboré un projet fiscal provisoire et limité dans le temps, l'impôt de défense nationale, adopté par le peuple et les cantons comme la Constitution l'exigeait.

Ce fut ainsi une sortie de crise réussie, non pas conduite en solo par l'exécutif, mais grâce à l'interaction entre le Conseil fédéral, le parlement et le peuple.

Traduction et adaptation DP d'après l'original allemand, publié le 28 avril 2020 dans la [Neue Zürcher Zeitung](#).

Le Conseil fédéral ignore les loyers commerciaux

Les aides fédérales ne tiennent pas compte des baux dans le budget des commerces en difficulté. Les cantons et les villes font un geste alors que les propriétaires rechignent.

Jean-Daniel Delley - 28 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36520>

Le [Conseil fédéral](#) a réagi avec rapidité pour venir en aide aux salariés, aux entreprises et aux indépendants durement touchés par la pandémie. Il a même su compléter son catalogue de mesures, élaboré à la hâte, lorsqu'il s'est avéré manifestement lacunaire; ainsi de l'extension des allocations pour perte de gains aux [cas de rigueur](#). Par contre, le sort des

locataires de locaux commerciaux dans l'incapacité de régler leur loyer ne semble pas préoccuper le gouvernement. Il se refuse à intervenir et en appelle au [dialogue](#) entre bailleurs et locataires. Voilà qui est un peu court.

Pour preuve, le groupe de travail mis sur pied par le

département fédéral de l'économie visant à favoriser ce dialogue n'a abouti à rien de concret. Et ce n'est ni le suivi de la situation par ce département et celui des finances ni le rapport attendu cet automne qui soulageront les locataires pris à la gorge. Certains d'entre eux ont pu bénéficier d'un report de paiement, d'une réduction

voire d'une remise complète de loyer ou encore d'une aide de la part de certains cantons ([Genève](#) et [Vaud](#) par exemple) et de [villes](#). Mais nombreux sont ceux qui n'ont même pas reçu de réponse ou une fin de non-recevoir.

Face à cette situation, la [commission de l'économie](#) du Conseil national demande au Conseil fédéral de prendre des mesures afin que les exploitants de commerce contraints légalement de fermer leurs portes bénéficient d'une réduction de 70% de leur loyer durant la période de fermeture.

L'Association suisse des propriétaires immobiliers [rejette](#) fermement cette proposition, lui préférant la négociation au cas par cas. Les propriétaires font face eux aussi à des charges (intérêts hypothécaires, administration...) rétorque-t-elle et, concernant les caisses de pension, elles ont besoin de rendements pour financer les rentes de leurs assurés.

Les banques pourraient-elles

dès lors faire un effort et renoncer à tout ou partie des intérêts hypothécaires? Elles répondront qu'elles ont à tenir compte des attentes de leurs actionnaires, notamment des caisses de pension. Un vrai cercle vicieux où chacun tient l'autre par la barbichette.

Reste alors à solliciter la Confédération. N'est-elle pas en définitive responsable des difficultés financières des commerces dont elle a exigé la fermeture? Il ne s'agit pas là d'un risque commercial classique que devraient assumer les commerçants. Mais objectera-t-on, l'Etat fédéral n'a fait que réagir à une situation d'urgence sanitaire. S'il s'était abstenu, la pandémie aurait provoqué des dégâts économiques et financiers autrement plus graves.

Dès lors un effort partagé - bailleurs, locataires et collectivités publiques - paraît réaliste. Ce travail de concertation ne peut se réaliser qu'au niveau local, tant les situations varient, notamment selon les lieux, les branches et les types de commerce. La

Confédération se limiterait à édicter des règles générales, laissant aux partenaires le soin de trouver des réponses concrètes. Une fois ces réponses connues, Berne pourrait alors les déclarer de force obligatoire, comme cela se fait pour les conventions collectives de travail.

Néanmoins cette concertation ne peut ignorer une donnée centrale du marché immobilier. Les locaux commerciaux affichent un [taux de rendement net de 3,7%](#). Or le [droit fédéral](#) prescrit que ce taux ne peut dépasser de plus de 0,5 point le taux hypothécaire de référence, fixé à 1,5% et abaissé à 1,25% début mars 2020.

C'est dire que les loyers exigés ont rapporté indûment plusieurs dizaines de milliards au cours des dernières années, les locataires n'osant ou ne sachant pas faire usage de leurs droits. Dans ces conditions, les propriétaires se doivent d'assumer l'essentiel du sacrifice, un très modeste rattrapage au vu du surprofit accumulé.

Compter ses morts est toujours politique

Une réflexion sur la vie, la mort, la place de l'Etat et ses limites

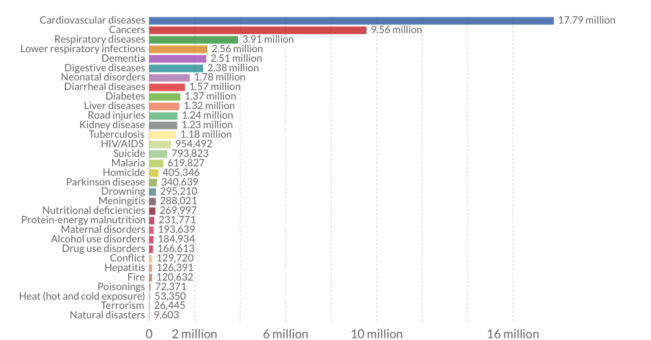
Benoît Genecand - 29 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36527>

Durant [l'année 2017](#), 56 millions de personnes sont mortes sur la terre: presque dix millions du cancer, dix-huit millions de maladies cardio-

vasculaires, quatre millions de maladies respiratoires, pour ne mentionner que les trois causes qui se disputent le podium.

Le Covid-19 a fait [203'055 morts](#) jusqu'au 26 avril dernier, ce qui le place pour l'instant entre les rubriques «*Maternal disorders*» et «*Protein-energy malnutrition*» du décompte proposé par *Our World in Data*, reproduit ci-dessous. Je serais bien incapable de dire ce que recouvre le «*Maternal disorders*» – des mères qui meurent en couche? – ou la «*Protein-energy malnutrition*».

Number of deaths by cause, World, 2017



Source: IHME, Global Burden of Disease

CC BY

Vivre avec le Covid

En revanche, je sais des choses nombreuses, précises, anecdotiques ou imagées sur le Covid-19: le nombre de morts chaque jour dans chaque coin du monde, l'âge des morts (les enfants sont préservés), leur poids (ils sont plutôt gros), leur couleur (ils sont plutôt noirs aux Etats-Unis), les bizarreries statistiques (les fumeurs semblent épargnés). Les aberrations aussi: le faible nombre de décès en Chine.

Je sais comment le virus se transmet, à quelle distance, pendant combien de minutes. J'ai appris comment m'en protéger: hygiène des mains, pas d'accolade avec mon interlocuteur, rester éloigné de lui, rester éloigné de tout le monde en fait.

J'ai suivi avec curiosité les débats sur la chloroquine et avec amusement les aventures sur mer des vacanciers du *Diamond Princess*, puis celles des soldats du *Charles-de-Gaulle*. On a parlé respirateurs, masques, curare, lits d'hôpital, surcharge, mobilisation générale, solidarité avec le personnel soignant, avec les caissières, avec les éboueurs.

Et puis, on a décidé de confiner la moitié de l'humanité. Pour cadrer la diffusion de la

maladie, pour désengorger les hôpitaux, pour diminuer le nombre de morts. Les Etats s'organisent et mettent de l'ordre.

Les écoles sont fermées, les bureaux vidés, la production arrêtée, les déplacements limités. Les aéroports sont silencieux et désolés, les avions parqués comme de vulgaires voitures excédentaires. Le calme, l'obéissance, le conformisme de la population est exemplaire, étonnant, inédit. On parle du «*monde d'après*» qui ne saurait plus être le monde d'avant, la révolution serait en marche.

Politique de la mort

Que l'Etat se préoccupe de la santé des citoyens est trivial direz-vous. Dans un certain sens, oui. La réunion des individus en communauté a toujours eu pour but de mieux garantir leur préservation que ne le ferait leur isolement. L'Etat se soucie donc de ses membres et de leur condition physique. Il prévient et essaye d'empêcher la maladie ou les accidents. Ce qui peut être évité doit l'être.

Même si, une fois que l'on a dit cela, on doit immédiatement, en contrepoint, dire l'ambiguïté du souci étatique. Prévenir certes, éviter les accidents et guérir au mieux les malades. Tout cela est vrai. Mais il est vrai aussi que l'on accepte la mort comme issue certaine. Et qu'on admet que la mort qui vient a toujours une cause. A ne pouvoir empêcher la mort, on ne peut pas non plus supprimer toutes les causes.

Alors on fait un tri, un choix, on met un accent. Et l'accent est mis sur ces morts qui paraissent évitables ou dont la survenue est un démenti flagrant au rôle protecteur de l'Etat: ainsi de la poursuite des crimes, ainsi aussi de la lutte contre le terrorisme (ce dernier a causé 26'445 morts seulement en 2017, toujours selon *Our World in Data*). Ces morts-là sont inadmissibles parce qu'elles indiquent au-delà de leur événement individuel un affaiblissement de la puissance publique. La couche protectrice est poreuse et cela ne doit pas être toléré (ou du moins, cela doit être caché).

A l'autre extrême, on tolère, on accepte, on vit avec les morts qui sont comme le couronnement

de la fonction de l'Etat: maladies cardio-vasculaires et cancer dont les origines (pour autant que l'on puisse en trouver, ce qui est loin d'être toujours le cas) se situent dans l'abondance des sociétés où il y a trop à manger, trop à boire, trop gras, trop sucré, trop de tabac, trop peu de mouvement.

Alors on canalise, on encadre, limitant par ici la publicité, prodiguant partout un généreux catéchisme du bien-être, transformant enfin cyniquement l'excès en recettes fiscales que l'on utilise ensuite plus ou moins exclusivement à réparer les dégâts causés par le trop-plein.

On tolère aussi, ailleurs et si possible loin, comme une fatalité liée à la marche complexe, obscure et indistincte du monde, le fait que plus de cinq millions d'enfants de moins de 5 ans meurent encore chaque année, que des boucheries indicibles telle que l'interminable guerre syrienne soient toujours nos contemporaines. La mort a toujours sa place, donc.

Elle marque, éloignée, l'état indompté du monde, sa folie non civilisée contre laquelle, nous, Occidentaux, avons appris à ne plus nous élever. L'état indompté du monde, ses dérives, ses folies qui, lorsqu'elles se passent au loin, ne font pas s'élever les foules. Elle marque aussi, au cœur des régimes politiques qui nous sont familiers, le fait que notre accaparement des ressources conduit parfois à une usure accélérée de nos fragiles corps de Sapiens.

Le champ privé de la mort

Covid-19 arrive dans ce tableau comme un chien dans un jeu de quilles. Virus banal, il est impromptu, inconnu, ultra-rapide et, même si sa létalité est finalement assez modeste, cause de décès concentrés dans un laps de temps court.

Ce dernier élément conjugué avec une approche omnipotente des soins hospitaliers a mis les démocraties occidentales au même titre que les régimes autoritaires russe ou chinois, devant une situation scabreuse: soit accepter le passage du virus et en conséquence un possible

débordement à l'italienne du système de santé, soit convoquer des mesures totalement inédites de confinement pour écrêter la pandémie et ramener son développement temporel à une échelle compatible avec l'infrastructure hospitalière.

La deuxième voie a été très largement privilégiée car la première, fataliste, défendue pendant un temps par un responsable britannique, est d'une certaine façon contradictoire, contre-nature et presque impossible: il faudrait que l'Etat admette pour une fois qu'il ne peut pas, qu'il ne peut pas tout en tout cas, que son influence est limitée.

Le confinement, la souveraineté étatique qui s'insère dans tous les aspects de la vie, qui modifie, qui révolutionne le quotidien est le contraire: une manifestation inédite en temps de paix de ce que l'Etat peut. L'Etat peut toujours commander ses citoyens, dicter quel comportement est bon et quel comportement doit être évité, qui peut voir qui et quand, quelle partie de la population mérite une plus grande protection.

D'un événement risquant de montrer la limite de leur puissance, les Etats ont fait une démonstration de force et de présence. Cette démonstration de force a demandé de tordre la réalité dans le sens de l'action désirée: vu l'ampleur des mesures, vu la dimension inouïe de ce qui était entrepris, il a fallu, au fur et à mesure, trouver un justificatif dans l'immensité de la menace combattue.

C'est pour cela que tout tourne autour du Covid-19 depuis des semaines, que sa musique anxigène se répand dans le silence des villes, c'est aussi pour cela qu'on nous parle beaucoup du monde d'après. Pour éviter de dire en quoi l'état d'exception présent marque une prise d'influence tout à fait nouvelle sur la vie individuelle.

Le champ de la mort, champ privé par excellence, champ intime et familial a été nationalisé. Mais de cela, il est bon de ne pas trop parler.

Motion populaire fribourgeoise pour une relance décarbonée

A Fribourg, une motion formulée par les militants propose d'engager 500 millions de francs pour le climat

Michel Rey - 02 mai 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36573>

Le mouvement des jeunes [La grève du climat](#) et celui des [Grands-parents pour le climat](#) proposent de financer à hauteur de 500 millions de francs les initiatives fribourgeoises de lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement.

La [motion populaire](#), qui sera soumise au vote du Grand Conseil, veut inciter les députés à rester fidèles à leur [résolution](#) adoptée à une très large majorité le 6 février 2019. Ils invitaient alors «*le Conseil d'Etat à mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à la réduction des émissions carbone*».

Le montant proposé par les mouvements pour le climat serait prélevé sur la fortune cantonale (1,1 milliard à fin 2019) qui provient de la vente, en 2005, de l'or de la Banque nationale suisse. Ainsi, la population fribourgeoise ne serait pas sollicitée. L'argent ne provenant pas des contribuables, il s'agit d'une sorte d'héritage à utiliser au bénéfice de tous.

La somme doit être investie sur dix ans, ce qui représente 50 millions par année. Ce montant est raisonnable, compte tenu de l'ampleur de la crise climatique, d'une part, et pour échapper à un financement

aléatoire via les impôts, d'autre part. En outre, à titre de comparaison, les charges usuelles du canton se montaient en 2019 à environ 11'500 francs par habitant et l'investissement que les militants suggèrent équivaut, lui, à 157 francs annuels.

Cette dotation servirait au financement de mesures prévues par cinq programmes d'action: assainissement des bâtiments, énergie, développement durable, plan climat et biodiversité. Tous ont été adoptés ou le seront prochainement par le parlement, mais leur financement doit encore être arrêté.

Climat et contexte de crise

De gros nuages s'accumulent sur l'économie suisse. Les faillites, fermetures d'entreprises ou augmentation du taux de chômage menacent. Aussi, les annonces portant sur une relance rapide et ambitieuse de l'économie se succèdent-elles.

Dans le canton de Fribourg, le Conseil d'Etat a prévu une aide globale de 50 millions. Si l'activité doit reprendre à plein régime, chacun se dira peut-être prêt à reconnaître la nécessité d'intégrer la protection du climat. Mais la cause risque de faire les frais de finances publiques

fragilisées.

Les auteurs de la motion populaire soutiennent que leur démarche est au service de l'économie cantonale. Les mesures pour réduire les émissions de CO₂ permettraient de la relancer immédiatement après la crise. En effet, si le Grand Conseil accepte la proposition, la possibilité de concrétiser les programmes va stimuler l'activité des entreprises ainsi que les innovations favorables à l'environnement.

Et ainsi, comme il en va du programme d'assainissement énergétique des bâtiments, on pourrait faire d'une pierre deux coups. Avec les moyens fédéraux prévus, les travaux ne sont réalisables que pour un seul pour cent du parc immobilier. La contribution cantonale permettrait d'accélérer la transition, mais elle offre aussi un marché intéressant pour les entreprises du canton.

Le Grand Conseil devra se prononcer sur cette proposition, pour autant qu'elle porte au moins 300 signatures. Cependant, ses auteurs vont poursuivre la récolte au-delà du minimum exigé afin d'accroître leur influence au moment du vote.

Cette pétition constitue un exercice d'anticipation

politique. Plutôt que viser l'ajout d'un volet «*climat*» aux plans de relance économique

annoncés, les militants proposent leur propre procédure. A se demander si

cette stratégie suscitera des initiatives similaires dans d'autres cantons?

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Retour du parlement, retour à la normalité politique

<https://www.nzz.ch/meinung/zurueck-zur-politischen-normalitaet-ld.1553391>

Le Conseil fédéral ignore les loyers commerciaux

https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/nsb-news_list.msg-id-78515.html

<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/medieninformationen/nsb-anzeigeseite-unter-aktuell.msg-id-78813.html>

<https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/das-bwo/informationen/medienmitteilungen.msg-id-78746.html>

<https://www.ge.ch/covid-19-entreprises-commerces-chantiers/solliciter-aide-paiement-loyers>

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communiqué/letat-debloque-une-aide-a-fonds-perdu-a-hauteur-de-20-millions-pour-soulager-la-charge-locative-des/>

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/ville-geneve-renonce-encaisser-loyers-commerces/story/26370691>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20203142>

<https://www.hev-schweiz.ch/news/detail/News/me-muess-rede-mitenand/>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Bodenrecht-Marktwirtschaft-Einkommen-Mieten-Profit>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19110009/index.html#a269>

Compter ses morts est toujours politique

<https://ourworldindata.org/causes-of-death>

<https://coronavirus.jhu.edu/map.html>

<https://ourworldindata.org/causes-of-death>

Motion populaire fribourgeoise pour une relance décarbonée

<https://fribourg.climatestrike.ch/>

<https://gpclimat-fribourg.blogspot.com/2020/04/500-millions-pour-des-mesures.html>

<https://fribourg.climatestrike.ch/500-millions/>

http://www.parlinfo.fr.ch/dl.php/fr/ax-5c6ebbb6cf19a/fr_DDE_2019-GC-15_Rsolution_Climat.pdf